



Groupes d'intérêts de l'ACESI pour infirmières enseignantes

Mandat et objectifs

L'ACESI a créé les groupes d'intérêts pour infirmières enseignantes afin d'atteindre ses priorités stratégiques visant à promouvoir l'éducation et favoriser l'avancement des connaissances. Les groupes constituent une tribune pour l'échange d'idées et d'information à l'échelle nationale; contribuent au renforcement des capacités en matière de recherche et d'avancement des connaissances; et soutiennent la promotion de la qualité dans un domaine particulier de la formation infirmière.

Les membres participeront au débat national afin :

- de renforcer la voix des infirmières enseignantes et créer une base de professionnelles axée sur les spécialités et les champs d'intérêt;
- de contribuer à un forum de transmission des connaissances et d'échange d'idées afin de sensibiliser les membres aux questions, aux tendances actuelles, à l'évolution des défis, aux réussites et aux principaux jalons liés à la pratique dans le domaine d'intérêt en cause;
- de partager des ressources et des outils associés à ce domaine d'intérêt;
- de nourrir les capacités au sein du corps professoral des écoles de sciences infirmières canadiennes dans la spécialité ou le domaine d'intérêt en question en alimentant continuellement les discussions pertinentes et en offrant des webinaires, des présentations et des causeries sur les sujets d'intérêt;
- d'étudier la possibilité d'établir des collaborations, comme dans le cadre d'initiatives, de projets de recherche et de publications.

Adhésion

Chaque groupe d'intérêts offrira une adhésion renouvelable d'un (1) an.

- Le groupe d'intérêts devra comprendre au moins dix (10) membres.
- La présidente sera élue par les membres du groupe et obtiendra un mandat de deux (2) ans, renouvelable à une (1) reprise (pour un total de quatre [4] ans).
- Une secrétaire sera également élue pour un mandat d'un (1) an (renouvelable), afin d'assumer la consignation des données (rédaction des procès-verbaux) et les autres tâches requises par le groupe.

Activités

Les membres pourront choisir un ou plusieurs sujets d'importance susceptibles de profiter d'une action concertée; et entreprendre une ou plusieurs des activités suivantes :

- Transmettre de l'information et des pratiques dans un domaine clé de leur groupe.
- Rédiger un article pour accroître leur visibilité, célébrer leurs réalisations et faire progresser les connaissances dans des domaines d'importance.
- Organiser un webinaire pour approfondir des questions essentielles et s'impliquer dans les débats nationaux sur les sujets chauds.
- Se préparer en vue d'un congrès.
- Participer à un projet conjoint ou à une publication conjointe.
- Préparer un rapport annuel au Conseil de l'ACESI.

Rencontres

Afin de mettre ces activités en pratique, les réunions des groupes d'intérêts pourront se dérouler ainsi :

- Rencontre n° 1 : début de l'automne
- Rencontre n° 2 : fin de l'automne
- Rencontre n° 3 : hiver
- Rencontre n° 4 : printemps

Les rencontres se dérouleront virtuellement sur la plateforme Zoom.

Soutien de l'ACESI

L'ACESI offre le soutien suivant aux groupes d'intérêts, au besoin :

- **Inscription** : L'ACESI tient à jour une liste d'inscription (des membres) de chaque groupe d'intérêts, y compris la présidente (ou les coprésidentes), et la/les secrétaire(s) de chaque groupe.
- **Dossiers** : L'ACESI conserve tous les documents produits par les groupes d'intérêts en vue de consultations ultérieures (p. ex., ordres du jour, procès-verbaux, articles de bulletin d'information, enregistrements de webinaires, etc.).
- **Organisation des réunions et plateforme** : L'ACESI organise jusqu'à quatre réunions du groupe d'intérêts, à la demande de la présidente (ou les coprésidentes) et de la/les secrétaire(s) du groupe. Un lien Zoom est fourni à tous les membres du groupe d'intérêts. Il incombe aux membres du groupe d'intérêts d'animer les réunions, de déterminer les points et le contenu à l'ordre du jour et de produire les procès-verbaux.
- **Organisation des webinaires et plateforme** : L'ACESI crée la page d'inscription et fournit la plateforme pour les webinaires offerts par les groupes d'intérêts.

L'ACESI offre également le soutien technique pendant les webinaires en direct, enregistre et partage les webinaires. Veuillez noter que chaque groupe d'intérêt peut offrir un webinaire par année.

- **Publications au bulletin d'information** : L'ACESI diffuse des articles et d'autres publications dans le bulletin d'information mensuel de l'ACESI. Il incombe au groupe d'intérêts de créer le contenu, de le soumettre en respectant l'échéancier, et d'inclure l'avis de publication et de non-responsabilité (ci-dessous). Veuillez noter que chaque groupe d'intérêt peut soumettre une publication au bulletin, par année.
- **Partage de fichiers** : L'ACESI assure la mise en place d'un dossier Google Drive pour le groupe d'intérêts. Il incombe au groupe d'intérêts d'accéder aux documents et de tenir et conserver les documents de ce dossier.

Avis de publication

Toute publication ou utilisation de la dénomination « ACESI » (y compris la référence à la dénomination de tout groupe d'intérêts de l'ACESI) par un groupe d'intérêts doit être soumise à l'ACESI aux fins d'examen et d'approbation. Veuillez envoyer toutes questions ou tous documents à l'adresse skhazal@casn.ca.

De plus, les publications doivent inclure l'avis de non-responsabilité suivant :

*** Les opinions exprimées par les membres des groupes d'intérêts de l'ACESI pour infirmières enseignantes ne représentent pas nécessairement celles de l'ACESI.

Mise à jour : juillet 2021